



SASSAY,

Le 08 avril 2022

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Samedi 02 avril 2022 à 15h00

à CHAILLES.

Présents : Danièle PAGE, Claudine BORGET, Cindy HAMON, Christian PAGE, Daniel DESPRES, Freddy LARCHET, Jacques GOUINEAU, Jérôme CHARTRIN, Patricia GOUINEAU-COLLE.

Excusés : Cécile POULARD, Éric POULARD.

Début de la séance à 15h00

*** Point sur les licences de la saison 2021-2022**

- 358 licenciés à ce jour (dont 161 jeunes).
- 56 jeunes et 8 poussins ont participé à au moins une compétition.

*** Finances**

- 4169.67€ sur compte courant et 4088€ sur livret.
- La demande de subvention Conseil Départemental devra être envoyée avant le 30 avril 2022 elle sera axée sur les rencontres jeunes.

*** Nouvelles Nationales et Régionales**

- Pas d'augmentation de la licence FFTA pour la saison 2022-2023.
- La manifestation « FESTIV'ARC » à Orléans le 05 juin 2022 : toutes les informations utiles sont sur le site : Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'Arc.

*** Nouvelles départementales**

- le comité départemental met en place un Challenge Départemental «spécial jeunes» le samedi après midi 25 juin 2022. Jérôme Chartrin se charge du règlement spécifique pour cette compétition et celui ci vous parviendra dans les prochaines semaines.

Cet événement est indépendant du classement 2021-2022 de la saison jeune.

A ce sujet, la remise des récompenses aura lieu lors du concours de Chouzy sur Cisse le 12 Novembre 2022

-Le Comité Directeur participe à l'engagement des archers du « Spécial Jeunes » pour un montant de 2.50€. Le Comité Directeur a voté à l'unanimité une augmentation de 0,50€ (ce qui fait 3€ par archer, mise en application le 1^{er} septembre 2022)

RAPPEL : ces compétitions doivent avoir été validées par le Comité Départemental et figurer au calendrier officiel

- tournoi des mixtes : pas beaucoup de clubs représentés cette année. Il sera fait appel à candidature pour l'organisation du prochain tournoi.

* Divers

- pas de questions diverses reçues par mail ou courrier.

- adhésion au CDOS : le Comité Départemental vote à l'unanimité : **NON**. Il n'y aura pas d'adhésion.

- la journée Départementale « Loisirs et Convivialité » est programmée le 03 juillet 2022 (domaine THALES à Vendôme).

La présidente propose pour le repas de midi, de faire intervenir un traiteur et de prendre en charge un montant forfaitaire par personne : proposition adoptée à l'unanimité. Le montant sera déterminé lors d'une prochaine réunion de Comité Directeur.

- l'A.G. Départementale des clubs du 21 janvier 2023 sera organisée par Romorantin, zone sud (courrier réceptionné et validé).

La présidente

PAGE Danièle



La secrétaire,

GOUINEAU- COLLE Patricia

